



L'insertion des apprentis en Champagne-Ardenne

1/3 poursuivent leur formation

LES RECRUTEURS ONT BIEN COMPRIS LES ATOUTS DE L'ALTERNANCE. ACTUELLEMENT, PLUS DE LA MOITIÉ DES APPRENTIS EN CHAMPAGNE-ARDENNE ONT TROUVÉ UN EMPLOI 19 MOIS APRÈS LA FIN DE LEUR FORMATION DONT 3 SUR 4 EN CDI.

> 19 mois après la fin de leur formation

55 % des apprentis ont un emploi
30 % poursuivent une formation
13 % sont au chômage

19 mois après leur formation les apprentis (en %) ...	Obtiennent un emploi	Poursuivent une formation	Sont au chômage	Sont inactifs
Métiers techniques et industriels	57.0	29.8	12.3	0.9
Agriculture	60.2	30.7	7.5	1.6
Alimentation	47.5	36.8	14.5	1.2
BTP	56.5	30.0	13.0	0.5
Mécanique, métallurgie, plasturgie	68.8	19.0	11.0	1.2
Réparation automobile	52.2	32.8	14.5	ns
Métiers tertiaires	52.2	30.1	14.4	3.3
Coiffure	39.5	53.5	5.8	ns
Commerce-vente-services	56.8	24.5	15.8	2.9
Hôtellerie-restauration	47.8	24.0	21.9	6.3
Santé	73.2	18.9	ns	ns
Transport	66.8	14.4	15.2	ns
Total	55.3	29.9	13.1	1.7
Effectifs	2 133	1 153	503	67

ns : non significatif (inférieur à 5)

Cette étude a été réalisée par l'OPEQ sur 3 856 apprentis interrogés 19 mois après leur formation, avec un taux de réponse de 61.1 %. Le taux de réussite en 2006 était de 83 % et on ne compte que 4.4 % d'abandon de contrat pour les dernières années de formation.

> Plus de la moitié des apprentis **ont un emploi**



Les spécialités débouchant plus fréquemment sur une situation d'emploi sont la santé (73.2 % des apprentis de la santé occupent un emploi à 19 mois), la mécanique, la métallurgie, la plasturgie (68.8 %), le transport (66.8 %), l'agriculture (60.2 %), ainsi que le

commerce-vente-services (56.8 %) et le BTP (56.5 %). Les résultats pour la santé et le transport sont basés sur des effectifs très faibles. Les proportions qui en résultent sont donc à prendre avec précautions.

• Le CDI

- Les apprentis en emploi le sont depuis environ un an et plus de 3 jeunes sur 4 sont en CDI.

- Les hommes sont cette année aussi nombreux que les femmes à bénéficier d'une insertion en CDI (76 % contre 76.6 %).

- Si les apprentis de niveau 5 ont plus souvent décroché un CDI que l'an dernier, celui-ci reste l'apanage des apprentis de niveaux 4 et supérieurs.

• La relation emploi-formation

- 81.1 % des apprentis déclarent occuper un emploi en relation avec la formation suivie. Cette relation emploi-formation est

plus fréquente pour les apprentis formés dans la santé que pour ceux issus de l'hôtellerie-restauration. Les réorientations professionnelles sont plus nombreuses que l'an dernier concernant les apprentis dont l'emploi est sans lien avec la formation suivie.

Cette progression est particulièrement forte dans le commerce-vente-services et la réparation automobile.

• La mobilité des champardenais

19.2 % des apprentis formés en Champagne-Ardenne travaillent à l'extérieur de la région contre 21 % il y a un an. Au niveau régional, la mobilité géographique aboutit à un déficit d'apprentis champardenais comparable à celui observé l'an dernier.

Les pertes concernent essentiellement les apprentis ardennais et haut-marnais, ainsi que les apprentis formés dans le commerce-vente-services et l'alimentation ■

> 1/3 des apprentis **poursuivent une formation**



Les filières favorisant davantage la poursuite d'études sont la coiffure (avec plus de 50 % des apprentis), les filières techniques et industrielles notamment l'alimentation (36.8 %), la réparation automobile (32.8 %), et dans une moindre mesure, l'agriculture (30.7 %) et le BTP (30 %). La coiffure représente la seule filière où la poursuite de formation est plus

fréquente (53.5 %) que la situation d'emploi (39.5 %).

A noter, que dans la santé, les apprentis sont plus nombreux en proportion à avoir décidé de poursuivre leur formation (18.9 % contre 8.4 % en 2007). Dans le transport, la mécanique, la métallurgie et la plasturgie, la part des jeunes concernés est à l'inverse, moins élevée que l'an passé.

La poursuite des études est plus fréquente pour les apprentis qui ont décroché leur diplôme (33.2%) que pour ceux ne l'ayant pas obtenu (13.6%).

Près de 83% des formations sont suivies dans le même domaine que 19 mois plus tôt.

Les réorientations concernent 17.1 % des apprentis en formation et ont augmenté de 3.6 points par rapport à l'an dernier.

On l'observe notamment dans les filières mécanique, métallurgie, plasturgie et réparation automobile.

Parmi les apprentis poursuivant une formation, 84.9 % ont une nouvelle fois choisi l'apprentissage soit plus de 4 apprentis sur 5. Cependant près de 12 % d'entre eux ont quitté la région pour poursuivre leurs études ■

13.1% des apprentis **sont au chômage**

La situation de chômage apparaît particulièrement surreprésentée dans :

- l'hôtellerie restauration : 21.9 % des apprentis formés recherchent un emploi
- le commerce-vente-services : 15.8 %
- le transport : 15.2 %
- la réparation automobile : 14.5 %
- l'alimentation : 14.5 %

Aucune des évolutions observées n'est véritablement significative, excepté dans l'agriculture où le taux de chômage est passé de 22.9 % en 2007 à 11.1 % en 2008, soit une baisse de 11.8 points en un an ■



Les dispositifs de mobilité internationale s'offrir un continent de possibilités

GRÂCE AUX PROGRAMMES EUROPÉENS ET AUX PROGRAMMES RÉGIONAUX EN FAVEUR DE LA MOBILITÉ, DES POSSIBILITÉS DE PARTIR POUR ÉTUDIER, SE FORMER OU TRAVAILLER SONT NOMBREUSES ET PERMETTENT À CHACUN QUEL QUE SOIT SON STATUT DE TROUVER UN FINANCEMENT AVANT LE GRAND DÉPART.

➔ www.cr-champagne-ardenne.fr
rubrique : Europe et international



DG Éducation et culture

Programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie

➤ Pour les lycéens

La Région Champagne-Ardenne apporte une aide financière aux lycéens qui désirent partir à l'étranger dans le cadre d'un séjour individuel ou d'un stage professionnel. L'aide est d'un montant de 80 € par semaine portée à 240 € si le lycéen est boursier et inscrit auprès d'un organisme linguistique. La Région participe également à la prise en charge des frais d'inscription aux examens des Instituts Goethe, Cambridge et Cervantès

Un partenariat Région - Lycées hôteliers / agricoles. Dans le cadre du programme européen Leonardo da Vinci, la Région propose aux lycéens inscrits dans ces deux filières d'effectuer un stage pratique en Europe avec une préparation linguistique et culturelle. Ces élèves bénéficient d'une allocation pour couvrir leurs frais de séjour, de transport et d'assurance.

➔ Contact : Région Champagne-Ardenne
- Direction des Lycées et de l'Apprentissage
tél : 03 26 70 89 07
- Direction des affaires européennes et internationales - tél : 03 26 70 89 13

➤ Pour les étudiants

• Erasmus

Le système repose sur des accords d'échanges passés entre universités ayant signé la charte Erasmus. Cela signifie qu'un étudiant ne peut pas partir dans l'université européenne de son choix, mais seulement dans celles qui ont signé un accord d'échange avec sa faculté. L'étudiant candidat au départ doit donc être inscrit dans un établissement français. Pendant son séjour Erasmus, il reste inscrit dans sa faculté d'origine et n'a donc pas de frais de scolarité à payer. Son séjour d'études, d'une durée de trois à douze mois, est validé sous forme de crédits ECTS (European Credits Transfer System) et compte dans l'obtention de son diplôme, sous réserve qu'il réussisse les examens sur place. Enfin, l'étudiant bénéficie d'une allocation financière et d'une aide logistique : organisation du séjour, recherche de logement, accueil sur place, etc. Attention, on ne peut bénéficier d'un séjour Erasmus qu'une seule fois.

➔ Contact :
URCA - tél : 03 26 91 89 72
ou votre établissement d'enseignement supérieur

• Bourse régionale

Une bourse régionale d'aide à la mobilité internationale peut être accordée à tout étudiant champardennais pour un séjour d'études ou un stage pratique à l'étranger dans le cadre de son cursus universitaire. Il suffit d'être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur en France, d'être âgé de 27 ans au maximum et de proposer un séjour d'études ou un stage qui font partie intégrante du cursus menant à la délivrance d'un diplôme national. Tous les pays étrangers sont éligibles. La durée de prise en charge par déplacement est de 6 à 26 semaines maximum renouvelable selon le type de filière choisi. Le montant de l'aide est de 80 € à 130 € par semaine, sur critères sociaux. Depuis 1994, la Région a soutenu près de 8 000 étudiants dans des pays tels que le Royaume-Uni, l'Espagne, l'Allemagne, l'Australie, le Canada, les États-Unis, la Suède...

➔ Contact : Région Champagne-Ardenne - Direction de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche - tél : 03 26 70 31 73

> Pour les demandeurs d'emploi de plus de 18 ans

Mobileo rassemble les programmes Eurodyssée et MEVIPRO

• Eurodyssée

Programme interrégional de mobilité sous l'égide de l'ARE. Basé sur un principe de réciprocité entre Régions partenaires, il permet à de jeunes demandeurs d'emploi, quels que soient leurs qualifications et leur secteur d'activité de partir en stage dans une structure d'accueil (entreprise, association, collectivité...) pendant trois à sept mois. L'aide est versée sous la forme d'une allocation de séjour. Les jeunes bénéficient également d'une formation linguistique.

Les régions partenaires

(liste non exhaustive) :

Allemagne : Baden-Württemberg

Belgique : Wallonie, Bruxelles

Croatie : Istrie, Varazdin

Espagne : Catalogne, Valence, Castilla y León, Murcie

Géorgie : Adjara - Norvège : Akershus

Portugal : Açores, Madère

Roumanie : Caras-Severin, Hunedoara,

Harghita, Tulcea, Timis

Suisse : Jura, Valais, Ticino

Royaume-Uni : Devon

Italie : Val d'Aoste

• Mevipro

Programme de la Région Champagne-Ardenne, inscrit dans le cadre du programme européen Leonardo da Vinci, il permet aux demandeurs d'emploi, quels que soient leurs qualifications ou leur secteur d'activité, de partir en stage dans une structure d'accueil en Allemagne, en Irlande, au Royaume-Uni ou dans les pays scandinaves pendant 16 à 26 semaines, tout en bénéficiant d'une formation linguistique et d'une allocation de séjour. Le programme est cofinancé par l'Union européenne et la Région Champagne-Ardenne.

☎ contact : Région Champagne-Ardenne - Direction des relations internationales - tél : 03 26 70 89 13

[QUESTIONS À...]

« Szabina Cseh

23 ans, hongroise

Elle est arrivée en France en septembre 2008 pour suivre le Master 2 spécialité Intégration Communautaire et politique européenne de voisinage à l'Université de Reims Champagne-Ardenne



ARIFOR MAGAZINE : QUELLES SONT LES RAISONS QUI VOUS ONT POUSSÉ À SUIVRE CE CURSUS EN FRANCE ?

SZABINA CSEH : Je souhaitais améliorer mon niveau en langue française et me donner des chances supplémentaires pour accéder à un emploi en Hongrie. Je souhaite devenir interprète ou pédagogue.

A.M. : QU'EST-CE QUI VOUS A SEMBLÉ LE PLUS DIFFICILE À VOTRE ARRIVÉE ?

s.c. : C'est surtout le côté administratif qui m'a semblé difficile mais également la coupure avec ma famille. Mais grâce à Internet nous sommes souvent en relation et on se fait très vite des amis.

A.M. : QU'EST CE QUI VOUS A LE PLUS MARQUÉ DEPUIS VOTRE ARRIVÉE ?

s.c. : Les gens ici sont plus libres que chez nous. En Hongrie le règlement de l'Université est beaucoup plus strict. La vie est moins stressante en France.

A.M. : QUELS CONSEILS DONNERIEZ-VOUS À UNE PERSONNE QUI SOUHAITERAIT PARTIR ÉTUDIER À L'ÉTRANGER ?

s.c. : Je lui conseillerais de se renseigner sur les bourses car sinon c'est très difficile. Pour ma part je perçois une bourse de la Région, ce qui me permet de faire face à mes dépenses. C'est un avantage. Je lui conseillerais également de maîtriser au moins l'anglais. C'est indispensable pour s'en sortir ■

ET AUSSI

Le Service Volontaire Européen



Il permet aux jeunes de 18 à 30 ans de partir en tant que volontaire dans une association ou une collectivité dans un des 27 pays de l'Union européenne ou un

des pays partenaires (Norvège, Islande, Turquie, Liechtenstein) ainsi que, dans une moindre mesure, les pays du Maghreb, la Russie ou les pays d'Amérique latine. Les projets sont nombreux et très variés allant de l'environnement à la prévention contre la drogue, en passant par l'animation dans des centres de jeunes ou de retraités.

☎ Contact : CRIJ Relais Europe Direct
tél : 03 26 79 84 75

Le programme GRUNDTVIG

Ce programme finance des projets qui permettent d'améliorer la qualité et la dimension européenne de l'éducation des adultes. Il est ouvert aux centres de formation pour adultes, syndicats et organisations d'employeurs, établissements et organismes dispensant des cours pour adultes (universités, associations, collectivités locales...), bibliothèques, associations de quartiers... Quatre types de projets peuvent être soutenus :

- Les partenariats éducatifs pour organiser des projets éducatifs communs (expositions, conférences, visites pour échanges d'expériences...) entre de petites structures de formation (formateurs et apprenants) de 3 ou 4 pays différents.
- Les bourses de formation continue pour les personnels chargés de l'éducation des adultes afin de suivre une formation dans un autre pays européen.
- Les projets multilatéraux entre des organismes issus d'au moins trois pays, dans le cadre de partenariats d'une durée de deux ans pour partager et mutualiser leurs pratiques pédagogiques.
- Les réseaux facilitant la mise en place de plate-forme de réflexion d'envergure européenne et diffusant très largement pratiques et idées innovantes.